

DEC221225DR10

Décision portant nomination de M. Yannick PATOIS, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information adjoint (CSSI adjoint) de l'unité UMR7178 intitulée Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'UMR7178, intitulée Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien, dont la directrice est Mme Sandrine COURTIN ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Alsace ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Yannick PATOIS, Ingénieur de recherche, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information adjoint de l'unité UMR7178 à compter du 22 mars 2022.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 22/03/2022

Pour le président - directeur général et par délégation,
La directrice d'unité
Sandrine COURTIN

La Directrice de l'IPHC
Sandrine COURTIN

